



## RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER 2022

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2022 comme l'exige l'article 176.2.2 du Code municipal.

Dans son rapport de vérification, Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL, concluait que les états financiers de la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse « donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public », et ce, pour l'exercice financier 2022. Cet état financier ainsi que le rapport du vérificateur ont été approuvés par le conseil municipal le 6 mars 2023.

### L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

Les revenus se répartissaient ainsi :

<b>Activité de fonctionnement</b>	
Taxes	1 272 544 \$
Compensation tenant lieu de taxes	15 646 \$
Transferts	254 366 \$
Services rendus	80 378 \$
Imposition de droits	53 180 \$
Amendes et pénalités	300 \$
Revenus de placement	303 \$
Autres revenus d'intérêts	6 990 \$
Autres revenus	63 201 \$
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>1 746 908 \$</b>
<b>Activité d'investissement</b>	
Transferts	664 743 \$
<b>Total Investissement</b>	<b>664 743 \$</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>2 411 651 \$</b>

Les charges, incluant l'amortissement des immobilisations, se répartissaient ainsi :

Administration générale	277 578 \$
Sécurité publique	182 504 \$
Transport	784 966 \$
Hygiène du milieu	505 914 \$
Santé et bien-être	36 764 \$

Aménagement, urbanisme et développement	70 124 \$
Loisirs et culture	144 898 \$
Frais de financement	46 005 \$
<b>Total des charges</b>	<b>2 048 753 \$</b>

**Ce qui nous laissait un excédent pour l'exercice de 75 011 \$** après le retrait des revenus d'investissement (664 743 \$) et la conciliation à des fins fiscales :

Amortissement des immobilisations	530 135 \$
Coût des propriétés vendues	17 136 \$
Remboursement SHQ	1 680 \$
Remboursent de la dette à long terme	108 072 \$
Diverses affectations	64 023 \$

**Les acquisitions d'immobilisation** se répartissaient ainsi :

Administration générale	8 454 \$
Sécurité publique	34 309 \$
Transport	878 350 \$
Hygiène du milieu	58 286 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 564 \$
Loisirs et culture	18 481 \$
<b>Total des acquisitions</b>	<b>1 002 444 \$</b>

### État des excédents

À la fin de l'année financière 2022, l'excédent de fonctionnement non affecté était de 190 042 \$, l'excédent de fonctionnement affecté de 6 663 \$ et les réserves financières et les fonds réservés était de 64 089 \$.

### La dette à long terme

Au 31 décembre 2022, la Municipalité avait un endettement total net à long terme de 986 572 \$.

À vous tous, chers citoyens, merci d'être présents et de suivre les activités de votre conseil municipal.

Saint-Nérée-de-Bellechasse, le 5 juin 2023

Pascal Fournier, maire